

Tallende *Mag*



N° 11

Janvier
2018

**Le conseil municipal vous souhaite
une bonne et heureuse année 2018**

LE PLU BIENTÔT INSCRIT DANS UN PLUI (PAGE 9)

KELLY BÉE : PORTRAIT D'UNE TALLENDAISE (PAGES 12 - 13)

• Edito du Maire /	
Horaires mairie /	
Etat civil	2
• Infos municipales	3
• Travaux	5
• Infos intercommunales	6
• Mond'Arverne	8
• Urbanisme.....	9
• École	10
• Portrait	12
• Associations.....	14
• Agenda	16

HORAIRES OUVERTURE DE LA MAIRIE DE TALLENDE

- LUNDI : 10 h - 12 h
- MARDI : 10 h - 12 h
- MERCREDI : 10 h - 19 h
- JEUDI : fermée
- VENDREDI : 10 h - 12 h

Ces horaires peuvent être amenés à être modifiés lors de certaines périodes de l'année. Vous serez informés grâce à nos supports de communication (site internet, page facebook et panneau lumineux).

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

TAULEIGNE Lucia, Anne,
le 2 novembre 2017

RENZI Sarah, Louise, Anita,
le 7 novembre 2017

BEYGNIER Elena, le 30 novembre 2017

LEPLAT Alix, Éric, Narcisse et Camille,
Jean, Robert le 12 décembre 2017

DÉCÈS

DELBES Jean-Luc, le 25 septembre 2017

GRONDIN Sébastien, Gilles, le 9 octobre 2017

MAZUEL Marie-Rose, veuve TARTIERE,
le 25 novembre 2017

LAVIGNE Fernande veuve BRUN,
le 31 décembre 2017

KIEFFER Robin, le 3 janvier 2018

Bulletin municipal - Janvier 2018
Directeur de publication : Eric Brun
Crédit photos : L. Kieffer, P. Marchat, S. Dubos
et les associations
Conception : L. Kieffer
Equipe de rédaction : les élus et les associations
Responsable de communication : Franck Gougat
Impression : Imprimerie Decombat
Dépôt légal : janvier 2018
N° ISSN : En cours

Mes Chers Concitoyens et Chers Amis,



Prendre en main notre avenir, c'est aujourd'hui pour nous, Tallendaises et Tallendais, l'impérieuse nécessité de nous projeter à l'échelle d'un nouveau territoire à l'intérieur duquel notre commune ne peut plus désormais conduire seule certains projets.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, nous avons franchi, et vous en avez été régulièrement informés, une étape décisive dans la réorganisation territoriale.

Matériellement, cette refonte s'est mise en place de façon progressive tout au long de l'année écoulée.

Davantage de superficie, un poids démographique accru, des atouts démultipliés, une mutualisation renforcée des capacités financières, une meilleure écoute auprès des partenaires institutionnels, Mond'Arverne Communauté a dès à présent toutes les cartes en main pour élaborer un projet de territoire collectif à moyen et long terme tenant compte des attentes de toutes ses composantes territoriales.

C'est tout le sens du projet collectif de territoire qui doit permettre de définir et de concrétiser, pour les 20 années qui viennent, tout ce qui va sous-tendre le quotidien à venir des habitants concernés.

Je souhaiterais souligner ici un élément crucial de ce projet : celui de sa dimension humaine de proximité. Mond'Arverne Communauté qui rassemble à ce jour 28 communes, n'entend pas être une structure administrative de plus, à la fois lourde et distante des aspirations réelles des habitants.

Elle s'engage au contraire dans une réflexion de grande envergure sur l'avenir de notre territoire à l'horizon 2030.

Or, dans cette démarche collective, chaque commune, à l'image de Tallende, va rester l'échelon de cette vaste concertation, tant il est vrai que les enjeux à venir en termes d'habitat, d'environnement, d'essor économique, de déplacements, de maintien et de renforcement des équipements publics et des services de proximité, doivent être définis à partir du cadre communal, de ses élus et de la population locale. Nous allons donc rentrer à partir du début de l'année 2018 dans un vaste cycle de démocratie participative où vous serez les acteurs principaux du territoire de demain.

Le 3 février va ainsi marquer le lancement officiel de ce projet de territoire grâce à la tenue d'un forum citoyen et d'un atelier ouvert à tous, consacré au devenir de notre cadre de vie. Dans la foulée, vous serez amenés à participer à des ateliers d'échanges et de propositions autour de 8 enjeux thématiques d'avenir.

Enfin, c'est en juin que vous seront livrés les fruits de cette réflexion commune avant la présentation du programme d'actions finalisé à l'automne 2018.

Un mot également sur le recensement de la population communale qui se déroule depuis mi-janvier jusqu'à mi-février. Je sais pouvoir compter sur votre accueil et votre collaboration avec nos agents recenseurs désignés à cet effet, en sachant que pour la première fois cette année, vous aurez la possibilité de répondre au questionnaire par internet.

L'équipe municipale et le personnel se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année à toutes et à tous.

Eric Brun - Maire de Tallende / Conseiller communautaire

PERMIS DE CONDUIRE ET CARTE GRISE *en ligne*

C'est officiel, l'accueil du public pour gérer les demandes de permis de conduire et de carte grise n'est plus assuré physiquement dans aucune Préfecture en France depuis le lundi 6 novembre 2017.

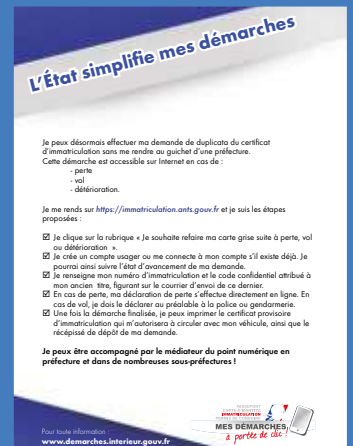
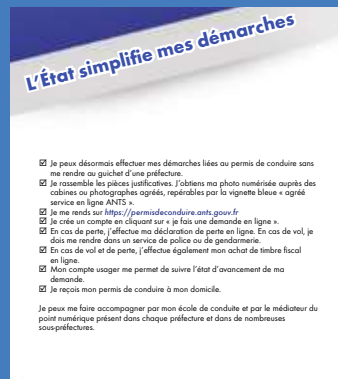
Les usagers devront désormais effectuer leurs démarches en ligne.

Pour les usagers qui ne disposent pas d'accès internet ou qui éprouvent des difficultés avec les outils informatiques, des points numériques sont ouverts : 3 postes à la préfecture du Puy-de-Dôme (Clermont-Ferrand) et 1 poste dans chaque sous-préfecture du département (Riom, Thiers et Issoire).

Conseils et démarches à suivre :

1/ Permis de conduire

Accès en ligne à la demande de permis de conduire **Accès en ligne à la demande de carte grise :**
après réussite de l'examen : permisdeconduire.ants.gouv.fr



Pour plus d'informations : www.tallende.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2018

4 agents recenseurs

Du 18 janvier au 17 février 2018, les foyers tallendais vont recevoir la visite d'agents recenseurs afin de connaître l'évolution de la population de notre commune.

Nous vous présentons les 4 personnes seules habilitées à réaliser ce recensement 2018 sur la commune de Tallende (voir les spécimens des cartes d'agent recenseur ci-dessous).

Par les temps qui courent et du fait des colportages sauvages qui pourraient se mettre en place, nous vous encourageons à leur demander de vous présenter leur carte officielle et à décliner leur identité si elles se présentent à vous.



Nous vous informons que vous serez incités à renseigner vos informations de recensement par internet si vous en avez la possibilité et la volonté. Les consignes utiles vous seront laissées dans votre boîte aux lettres.



LE SIEG du Puy-de-Dôme

Les habitants sont très attachés et attentifs au fonctionnement de l'éclairage public de la commune (ampoules grillées, plages d'allumage et de coupure...).

Il faut savoir que la commune n'intervient pas sur ces installations et a délégué la compétence (entretien, installation, remplacement...) au Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz comme toutes les communes du Puy-de-Dôme avec une participation financière annuelle. À noter que la compétence sur le gaz, initialement prévue dans les statuts du SIEG, n'a pas été exploitée par celui-ci.

DE LA CRÉATION À AUJOURD'HUI

La loi de 1906 a confié aux communes la compétence d'autorité organisatrice de la distribution de l'électricité. Quant à lui, le SIEG a été créé par arrêté préfectoral le 14 mars 1947.

Ainsi les 446 communes du Puy de Dôme, regroupées en 13 secteurs, ont transféré cette compétence au SIEG (organisation actée lors de l'Assemblée Générale du 3 novembre 2017).

Le secteur de Veyre-Monton^(*) dont dépend Tallende est représenté par 14 délégués élus (7 titulaires + 7 suppléants issus des anciens délégués titulaires des communes du secteur) sous la direction du Président du SIEG du Puy-de-Dôme, Monsieur Bernard VEISSIERE. L'élection de ces délégués a eu lieu lors de la réunion du Syndicat du 3 novembre 2017 à la salle Harmonia de Veyre-Monton. Max CLERMONT (1^{er} adjoint au Maire de Tallende) a intégré la représentation du secteur en tant que titulaire.

(*) Le Secteur de Veyre-Monton correspondant aux 28 communes du périmètre de Mond'Arverne.

QU'ENTEND-T-ON PAR ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

Sous l'appellation d'éclairage public nous retrouvons le matériel permettant l'éclairage des voiries, des feux de circulation, espaces publics, des illuminations de fin d'année

etc... Mais à cela se rajoute également le réseau qui peut être créé, entretenu ou encore réparé lors de dégradation (par exemple : vol de câble).

QUI INTERVIENT ?

En tant que propriétaire des installations, le SIEG a confié au seul concessionnaire ENEDIS (ex EDF puis ERDF) l'exploitation du service public d'électricité. Les travaux sur le secteur de Veyre-Monton, quant à eux, sont réalisés par la société titulaire du marché Bouygues Energie & Services.

QUELQUES CHIFFRES

Sur les communes du Puy de Dôme le SIEG gère :

10 007 postes de transformation,

417 759 points de livraison,

9 673 km de réseau basse tension,

9 002 km de réseau moyenne tension.

Sur notre commune l'éclairage public c'est **1 536** points lumineux.

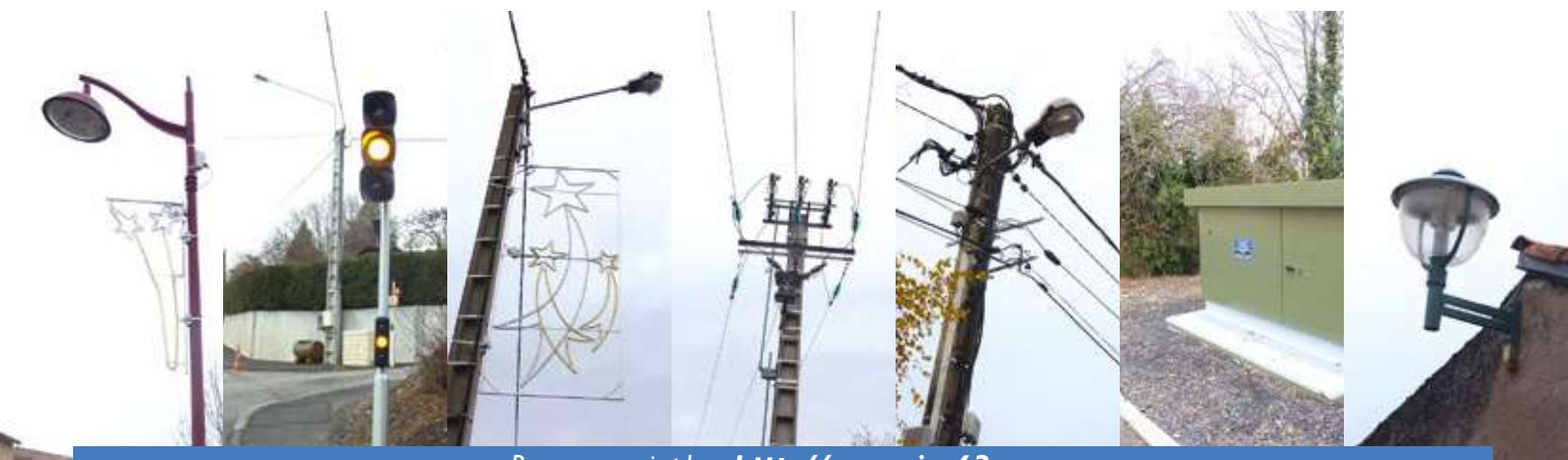
La cotisation annuelle pour Tallende s'élève à environ **15 000 €**.

EN PRATIQUE

Dans le cas d'un lampadaire accidenté, par exemple, un constat amiable doit être établi avec le tiers responsable pour la prise en charge de la réparation par son assurance, la mairie étant l'autre tiers. Sans déclaration à l'assurance, c'est le contribuable tallendais qui paiera la réparation (environ 1 000 euros pour un lampadaire).

La Mairie enregistre et déclare les pannes qui lui sont signalées et en fonction du nombre de dysfonctionnements, une intervention est déclenchée par le SIEG auprès de son prestataire afin de limiter notamment le coût des déplacements.

Si vous remarquez qu'un lampadaire ne fonctionne plus, vous pouvez donc le signaler à la mairie.



Pour en savoir plus : <http://www.sieg63.com>



TRAVAUX ROUTE DE VEYRE



Un mal nécessaire

Depuis la rentrée scolaire, des travaux ont été réalisés sur l'une des artères principales de Tallende, la route de Veyre. Ces travaux qui ont perturbé la circulation entre septembre et le début de l'année 2018 ont été réalisés en 2 phases, la remise à niveau des réseaux pilotée par le SIVOM d'Issoire et la création de trottoirs pour sécuriser les déplacements des piétons.

Nous sommes conscients des désagréments que cela a pu causer tant aux usagers qu'aux riverains, même au-delà de la route de Veyre elle-même du fait des déviations mises en place. Durant ces travaux, les entreprises ont essayé de limiter l'impact en permettant l'accès aux habitations le week-end. De même, les transports scolaires vers le collège avaient été organisés pour que les perturbations soient minimales.

Nous rappelons que ces travaux étaient nécessaires pour établir une liaison piétonne sécurisée entre les écoles et la route de Clermont dont les trottoirs devraient être prochainement renforcés par le département. La liaison piétonne se poursuivra à moyen terme par la création d'un passage piéton plus direct entre le centre commercial et la route de Veyre ainsi qu'un prolongement vers les écoles via l'allée des Amandiers et la place de la Rippe.

EN CAS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Anticiper les risques

Certaines interventions chez les particuliers nécessitent d'occuper le domaine public, et notamment la voirie, pendant une durée plus ou moins longue. Il faut savoir que ces situations doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable au gestionnaire de l'espace public, la commune le plus souvent à Tallende, ou éventuellement le département pour les routes départementales.

Cela peut concerner le stationnement d'un camion de déménagement, la pose d'échafaudages pour un ravalement de façade, des engins de chantier pour construire un mur de clôture ou toute autre occupation pour stocker des matériaux par exemple pendant le chantier. Cette demande permettra à la mairie de délivrer un arrêté autorisant l'occupation temporaire de l'espace public en respectant les droits des tiers et la sécurité des usagers de la voie. Cet arrêté pourra prescrire des consignes en termes de signalisation et de durée de l'autorisation.

En outre, lorsque l'on entreprend des travaux impliquant des fouilles ou tranchées sur le domaine public (mais parfois aussi en domaine privé), il y a toujours un risque de rencontrer des réseaux souterrains : eau potable, eaux usées, eaux pluviales, électricité, gaz, télécommunications, ...

Aussi, afin de se prémunir de tout incident, voire accident, il est indispensable de faire une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) auprès des gestionnaires des réseaux en vue de connaître précisément la localisation des réseaux et d'obtenir des recommandations particulières de sécurité relatives à la présence de ces ouvrages.

Cette demande de renseignements pourra être faite par l'entreprise qui réalise les travaux sous la responsabilité du maître d'ouvrage.

Pour information, en cas de non-déclaration préalable de travaux, des amendes administratives peuvent s'appliquer ainsi que d'éventuelles sanctions pénales en cas de dommages en particulier.

AIRE DE JEUX

De nouveaux équipements pour les jeunes, et les moins jeunes...

Très prochainement, un « city » prendra la place du vieillissant terrain de basket à proximité du stade. Cet équipement moderne permettra la pratique de sports diversifiés avec des poteaux de basket, mais aussi des cages pouvant servir pour le foot et le hand. Des filets pare-ballon permettront de garder les ballons à l'intérieur de l'aire de jeu pour le confort des voisins et la sécurité des joueurs qui n'auront pas à sortir pour les récupérer.

Par la même occasion, le parc de jeux recevra un petit coup de jeune avec de nouveaux équipements. Le choix des équipements n'est pas validé à l'heure de la rédaction de cet article, mais la consultation est en cours et devrait comprendre : un nouveau parcours (par exemple : pont de singe, barres, échelles et toboggan), une balançoire pour tout petits, une pieuve / araignée, ...

Il est également prévu que le site soit équipé d'une caméra de surveillance pour limiter les dégradations qui sont nombreuses, et coûteuses pour la collectivité.



Sans eux LE SIVOM NE FONCTIONNERAIT PAS !



Le SIVOM de la Région de Saint Amant Tallende est représenté par des Conseillers Syndicaux parmi lesquels ont été désignés un Président (Franck GOUGAT – Tallende) et son Vice-Président (Guy GALLAIS – St Saturnin). Par ailleurs, sur le terrain, des agents s'activent pour faire fonctionner tout cela.

Leur but : maintenir au mieux les installations sportives et les logements de la gendarmerie, à moyens constants et améliorer ce qui peut l'être.

Il a donc été décidé de les mettre à l'honneur dans cet article car sans eux rien ne pourrait fonctionner.



**>> Claude MARCOT
(Agent d'entretien)**



Au Sivom depuis le 6 février 2008, Claude a en charge durant 7h30 par semaine de nettoyer les vestiaires du Stade Jean Tixier de Tallende et du Stade Louis Jouhet de St-Saturnin. Ce travail, qui n'est pas toujours simple, intervient après chaque entraînement et chaque match. Elle est amenée à s'organiser pour offrir aux utilisateurs les meilleures conditions d'accueil.

Consciencieuse, Claude permet d'offrir des installations en bon état de propreté. Les adhérents de l'EFCAT doivent certainement apprécier de rentrer dans des vestiaires propres et rangés puisqu'aucun retour négatif n'a été remonté aux oreilles du Président ou des Conseillers Syndicaux.



**>> Claude CHRETIEN
(Agent d'entretien des espaces verts)**

Tout récemment recruté au Sivom le 14 mars 2017, Claude réalise 2 jours par semaine l'entretien des espaces verts des 2 Stades de foot. Il doit notamment, en haute saison, tondre 2 fois par semaine les terrains du Stade Jean Tixier de Tallende

et les abords, l'aire de jeux et le parking du Stade Louis Jouhet de Saint-Saturnin. Il peut également réaliser la taille des haies et de menus travaux (peinture et petites réparations).

Fort de son expérience, Claude a pu prouver ses compétences, et, le retour en bon état du terrain d'honneur du stade Jean Tixier de Tallende, en est la première preuve. Arrivé récemment dans la structure, il a su mettre en place sa propre organisation afin de tenir les objectifs du Sivom.



**>> Christine MOUILLAUD
(Secrétaire administrative)**

Depuis le 24 octobre 2015, Christine officie au sein du Sivom afin d'assurer toute la partie secrétariat, comptabilité et relations avec la Trésorerie Principale et la Préfecture. Son

poste est indispensable au bon fonctionnement du syndicat. Elle doit réaliser ses tâches dans un cadre réglementaire très strict et ce, sur une journée par semaine !

Son expérience à ce poste lui a permis d'instaurer une rigueur et une organisation de travail qui l'amène aussi à participer à certaines réflexions sur le fonctionnement du syndicat (recherches de subventions, aide à la construction du budget,...).

Merci et bravo à eux !

Par mail : sivom63450@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/SIVOM63/>

Tél. (Mercredi uniquement) : 04 73 39 30 20

Par courrier : Sivom de la région de St-Amant-Tallende
Mairie - Place du Dr Darteyre - 63450 St-Amant-Tallende

LA VOIE VERTE

A bicyclette au fil de l'eau



L'Allier au droit du projet

À quelques kilomètres de Tallende, le Grand Clermont envisage la réalisation d'un tronçon de voie verte longeant l'Allier entre Chadieu et Pont-du-Château. Sur près de 25 km, cette voie sera ouverte aux piétons et cycles sur des voies réservées ou en partage sur des voies de dessertes locales et des chemins agricoles.

Le parcours prévu à proximité de la rivière permet, en limitant les pentes, la pratique du vélo pour tous les publics quel que soit le niveau.

La voie verte de la rivière Allier fait partie d'un ensemble d'itinéraires inscrits au Schéma National et au Schéma Régional des véloroutes / voies vertes, validés en 2009 par le Conseil Régional d'Auvergne et en 2010 par l'Etat.

Les réflexions engagées depuis près de 10 ans devaient conduire à une mise en service programmée initialement pour fin 2019. Malheureusement, les études et procédures s'allongent et la mise en service risque d'être retardée.

>> <http://www.legrandclermont.com/voie-verte-Allier>

Une voie verte est un itinéraire sécurisé et balisé réservé aux promeneurs en vélo, à pied, en fauteuil, en poussette.

Une véloroute est une voie partagée avec d'autres usagers mais où le trafic est suffisamment réduit pour permettre la circulation des modes doux en sécurité.



CARTE DU PROJET DE VOIE VERTE LE LONG DE LA RIVIERE ALLIER SUR LE GRAND CLERMONT



AIRE DE COVOITURAGE *Auto partage*



Les travaux réalisés par APRR cet automne sur l'autoroute A75 ont permis de constater une fois de plus que les liaisons vers Clermont-Ferrand peuvent être compliquées, surtout aux heures de pointe. Ces travaux vont se poursuivre sur les prochaines années puisqu'il est prévu de mettre l'autoroute à 2 fois 3 voies entre notre sortie 5 et le carrefour autoroutier proche du Puy de Crouel à Clermont.

Ces phases de travaux peuvent être l'occasion d'essayer le covoiturage, et par la suite, quand l'habitude sera prise, pourquoi ne pas continuer ? L'économie peut être importante en termes de carburant et le gain pour l'environnement est conséquent : moins de véhicules sur la route c'est moins de pollution, moins de bruit et moins de bouchons.

L'aire de covoiturage « Mond'Arverne », sur la commune du Crest a été ouverte en 2007 avec 65 places qui ont rapidement prouvé leur intérêt puisqu'il était parfois difficile d'y trouver de la place. La communauté de communes avait anticipé la question et l'aire offre désormais 135 places. En outre, des aménagements spécifiques ont été mis en place pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, limiter la formation d'ornières et optimiser son fonctionnement.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COMMUNIQUE AVEC SON



nouveau site internet

À la fois vitrine du territoire et véritable service à l'usager, le nouveau site internet de Mond'Arverne communauté a été pensé pour offrir un accès direct à l'ensemble des informations utiles à ses différents publics.

Photos, vidéos, carte interactive, etc. rendent la navigation intuitive et ludique et permettent de s'informer sur l'organisation, les missions, les projets et les actualités de la communauté de communes.

Dès la page d'accueil, les visiteurs peuvent désormais :

- **Accéder en un clic à l'ensemble des équipements communautaires** : multi-accueils ; centres de loisirs ; centre nautique ; médiathèques
- **Réaliser des démarches en ligne** : faire une demande de pré-réservation pour le portage de repas ; s'inscrire à la newsletter ; postuler aux offres d'emplois ; consulter les ressources numériques des médiathèques ; communiquer directement avec les services ; télécharger des dossiers d'inscription, etc.
- **Découvrir l'ensemble des actualités de Mond'Arverne**, via une « une » défilante, un agenda et une fenêtre d'accès direct aux réseaux sociaux.
- **S'informer** sur le fonctionnement de la communauté de communes et sur les élus communautaires

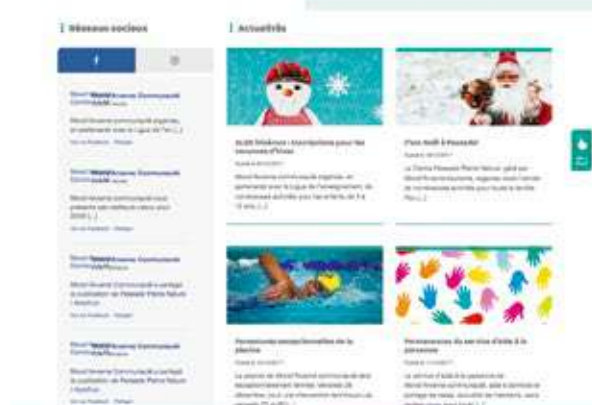
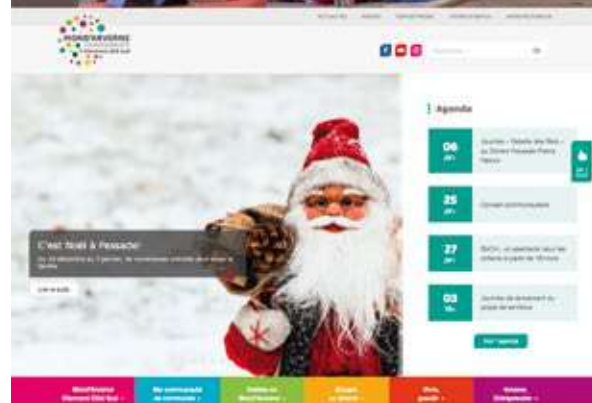
Coloré et épuré, ce site internet reflète l'image d'une collectivité et d'un territoire en mouvement, dynamiques et créatifs. Nous vous invitons à vous rendre sur www.mond-arverne.fr pour apprécier ce nouveau moyen de communiquer avec les habitants, les porteurs de projets et tous ceux qui font vivre le territoire.

Il s'inscrit en complémentarité avec la page Facebook officielle (<https://www.facebook.com/mondarverne/>) qui réunit plus de 500 abonnés, et le tout nouveau compte Instagram, qui offre une mise en image décalée et spontanée de Mond'Arverne.

Une newsletter complètera bientôt ces outils et pour la recevoir, il suffit de s'inscrire en ligne, directement sur le site

<http://www.mond-arverne.fr>

Bonne visite !





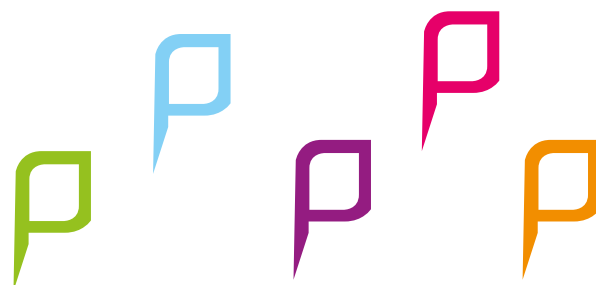
CHANGEMENT D'ÉCHELLE DU PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Tallende a été adopté au début de l'année 2017.

En décembre, le conseil municipal a délibéré pour permettre une modification du document afin de préciser certains points de règlement.

En parallèle, les élus de la communauté de communes Mond'Arverne ont décidé en cette fin d'année que la compétence en matière d'urbanisme sera désormais assurée au niveau de l'intercommunalité.

Cette compétence s'appuiera sur le travail déjà engagé sur le projet de territoire 2019-2035 de Mond'Arverne. Ce document stratégique et opérationnel est élaboré en concertation avec les acteurs du territoire par le biais notamment d'ateliers participatifs qui vont être mis en place en 2018. Le lancement de cette concertation aura lieu le samedi 3 février en la salle des Chanvres à St-Maurice-Es-Allier.

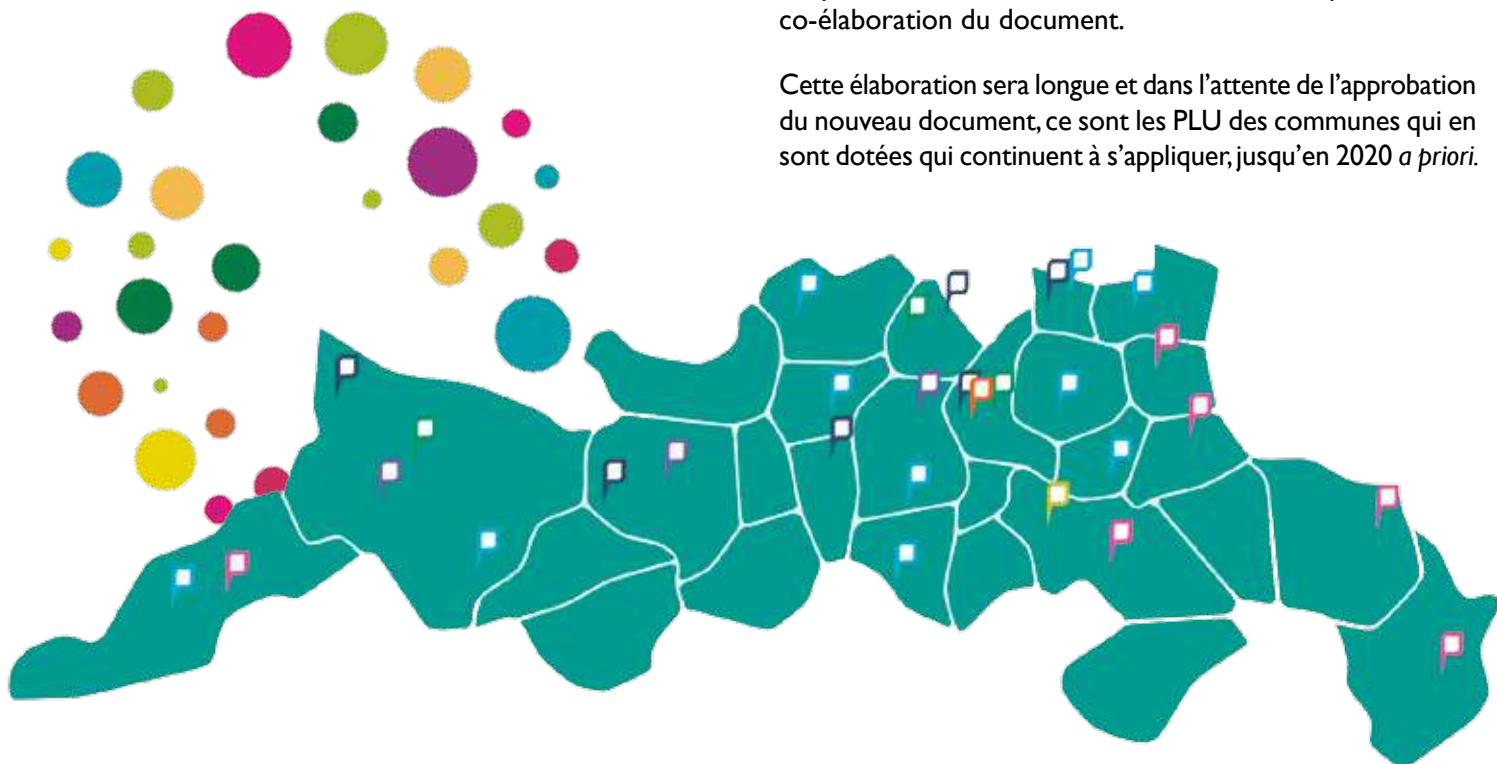


Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) constituera un outil opérationnel de mise en œuvre du projet de territoire en matière d'aménagement de celui-ci.

S'il se présente sous la même forme que le PLU, ce document portera pour sa part sur l'ensemble des 28 communes de Mond'Arverne. Il se déclinera cependant en secteurs afin de prendre en compte les spécificités locales. La prise de compétence « urbanisme » par l'intercommunalité permettra en parallèle de se doter d'une ingénierie propre au service des communes et de leurs projets.

Courant 2017, une charte a été établie pour préciser les modalités de mise en œuvre du PLUI et notamment l'implication des maires et des conseils municipaux dans la co-élaboration du document.

Cette élaboration sera longue et dans l'attente de l'approbation du nouveau document, ce sont les PLU des communes qui en sont dotées qui continuent à s'appliquer, jusqu'en 2020 *a priori*.



ÉCOLE MATERNELLE DE TALLENDE *En Octobre*



Pour fêter dignement les vacances d'automne, les enfants de l'école maternelle ont dégusté une salade de fruits qu'ils ont préparée. Les Grands se sont occupés des clémentines, pendant que les Moyens coupaient les poires et les Petits les bananes.

En attendant Noël...

En vue de préparer les festivités de fin d'année, une vente d'objets personnalisés par les enfants a été organisée dans l'école. Tous les bénéfices iront à la coopérative scolaire dans le but d'organiser des activités à visée artistique.

Durant la dernière semaine avant les vacances de Noël, l'école était en ébullition ! Les enfants ont bien travaillé et fabriqué pour certains des objets décoratifs.

Toute l'école a aussi profité d'un goûter de Noël le mardi 19 décembre et le jeudi 21 décembre matin, tous se sont rendus au cinéma Le Gergovie afin d'assister à la projection du film **Ernest et Célestine en hiver**.



RENTÉE 2018-2019

Vers un nouveau rythme scolaire ?

Le gouvernement a annoncé au mois de juin la possibilité pour les acteurs locaux de revenir à la semaine de 4 jours. Pour cette rentrée 2017/2018 la décision a été prise de rester sur un rythme de 4.5 jours par semaine, afin de ne pas prendre de court les familles et les intervenants prévus sur les TAP.

La municipalité s'est engagée lors des réunions de rentrée des écoles à prendre une décision au plus tard fin février concernant la rentrée 2018/2019. Ainsi, début novembre, une discussion entre la commission école et les directrices a été lancée.

À l'issue de ces échanges, une participation consultative des parents d'élèves a été organisée dans un souci de prendre en compte toutes les personnes concernées par d'éventuels changements.

Il ressort de cette consultation que plus de la moitié des familles ayant répondu au questionnaire souhaite un retour à la semaine de 4 jours.

Le projet de retour à la semaine de 4 jours a été présenté en conseil municipal le 4 décembre 2017. Celui-ci a également été présenté aux représentants des parents d'élèves des deux écoles le 5 décembre 2017.

Deux conseils d'école extraordinaires successifs ont eu lieu le 15 janvier 2018 afin de voter la nouvelle répartition du temps scolaire. La décision du rythme scolaire pour la rentrée 2018-2019 sera donc annoncée après validation par les conseils de classe et Monsieur le Maire.



11 NOVEMBRE 2017 : *zoom sur les enfants*

Ce 11 novembre, de nombreux Tallendais se sont retrouvés pour célébrer la fin de la première guerre mondiale.

Le cortège a comme toujours parcouru les rues de Tallende avant de se recueillir devant le monument aux morts.

A la suite du discours prononcé par Eric BRUN, les élèves des classes de CM1 et CM2 ont récité un poème « Le dormeur du val » d'Arthur Rimbaud. Ensuite, les personnes présentes ont pu apprécier et être touchées par la reprise a capella par

les enfants de la chanson « le Soldat » de Florent PAGNY sous le regard attentif et bienveillant des enseignantes présentes.

Depuis plusieurs années les élèves s'investissent en préparant une intervention lors des journées de commémoration. Nous les remercions et les félicitons car il est toujours très émouvant de voir que le travail de mémoire est toujours aussi présent et que les jeunes générations n'oublient pas ceux qui se sont battus pour notre liberté.

DES TALENTS À TALLENDE

Chaque commune est forcément dotée de talents mais il faut parfois le hasard de rencontres ou de conversations pour les dénicher. Ainsi, l'équipe municipale a repéré quelques jeunes Tallendais qui pourraient partager avec vous leur passion, leur vocation et leurs créations.



● *Bonjour, pouvez-vous vous présenter ?*

Je m'appelle Kelly BEE, j'ai 21 ans et j'habite Tallende depuis 2008.

● *Vous êtes actuellement étudiante mais quel a été votre cursus ?*

J'ai obtenu mon Baccalauréat en 2015 au Lycée Marie Laurencin à Riom, puis mon BTS « design d'espace » et je suis actuellement en Licence Professionnelle (en un an) au Puy en Velay en infographie 3D pour l'Architecture, le BIM (Building Information Modeling). Mon souhait est de m'orienter vers un Master en 2 ans en Architecture d'Intérieur à Paris en alternance pour obtenir le titre d'Architecte.

● *Vos études ont-elles été ponctuées de mises en application de vos acquis théoriques ?*

Oui et c'est ce que j'ai toujours recherché. En première année de BTS, j'ai réalisé 2 stages de 3 semaines chacun. Ils se sont déroulés dans le cabinet d'architecte de Anne MONTRIEUL à Chamalières ainsi qu'un second stage dans le cabinet de Pascale LOUBAT à Riom.

Cette année je vais être en stage pendant 4 mois dans le cabinet d'architecture « CRRARCHITECTURE » à Clermont-Ferrand. À la fin de ma seconde année en BTS design d'espace, j'ai eu un projet professionnel sur le thème du design de l'espace et de l'architecture à présenter à un jury pour l'obtention de mon diplôme. Pour ce projet, j'ai donc choisi de travailler sur un bâtiment abandonné de la commune de Tallende : l'ancienne Laiterie.

● *Pouvez-vous nous parler du résultat de votre travail sur la Laiterie ?*

En observant cette ancienne Laiterie à l'abandon, j'ai eu envie de me pencher sur ce projet afin d'imaginer une seconde vie à ce bâtiment situé sur un lieu de passage, près du Stade et en face du parc de jeux. J'avais bien repéré d'autres lieux (par exemple : un bâtiment vers les « bus anglais » sur la commune de St-Amant-Tallende) mais ce site m'a rapidement inspirée.

J'ai imaginé une sorte de marché couvert que j'ai baptisé « Locavore ». (Le locavorisme ou mouvement locavore est un mouvement prônant la consommation de nourriture produite dans un rayon allant de 100 à 250 kilomètres maximum autour de son domicile).

Le principe serait de rassembler des producteurs et de valoriser des produits locaux dans un rayon de 100 à 250 km. Il serait composé d'étalages où les producteurs vendraient leurs produits et, au centre, un espace de restauration et de convivialité où les personnes pourraient déguster ou manger des préparations avec les produits vendus.

Tout a été pensé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, tout comme son fonctionnement : le sens de circulation à l'intérieur, l'éclairage naturel et artificiel, le bruit, les espaces, les bureaux administratifs, la décoration, les parkings, les arrêts minute, les zones de livraison, les horaires d'ouverture... Et tout cela en tenant compte des exigences du développement durable (choix des matériaux, consommation d'énergie, coût faible pour le transport des produits ...).

Lors de mon passage devant le jury, j'ai obtenu la note de 16,5/20 qui était coefficient 13.

Une jeune Tallendaïse pleine de projets

Pour ce numéro du Tallende Mag, nous souhaitons vous présenter une jeune fille qui, suite à notre proposition, a accepté de se présenter à vous et d'expliquer qui elle est, ce qu'elle fait et ce qu'elle souhaite faire. Alors laissons-lui la parole...



Je tiens à dire que ce travail n'est qu'un exercice scolaire et que ce projet est utopique et virtuel notamment dans le contexte économique actuel des collectivités. En effet, un chiffrage estimatif a été réalisé et le coût s'élèverait à plus d'un million d'euros ! Et ce chiffrage ne prend pas en compte certains éléments qui m'étaient inconnus à l'époque et qui généreraient obligatoirement un surcoût non négligeable (zone en partie inondable, démantèlement d'un transformateur au Pylène ...).



● Et lors du stage dans le Cabinet d'Architecte, vous a-t-il été confié un projet de stage réalisable ?

Effectivement, j'ai travaillé sur le réaménagement et le réagencement d'un rez-de-chaussée chez un particulier dans le cadre du stage dans le cabinet d'architecture de Pascale Loubat. Malheureusement, mon stage s'est terminé et je n'ai pas pu le présenter à la cliente. Plus tard, je suis retournée voir M^{me} Loubat qui avait aussi réalisé de son côté un projet et elle avait eu les mêmes idées que moi. Ça m'a rassurée.

● Le domaine de l'Architecture est très vaste. Avez-vous un ou des domaine(s) préféré(s) ?

Personnellement, je suis plus attirée par l'architecture d'intérieur pour les particuliers mais je suis de plus en plus intéressée pour travailler aussi pour les collectivités afin de repérer des projets attractifs et de valoriser le patrimoine des communes.

● Et dans les dix prochaines années, où vous verriez-vous ?

Je me verrais bien dans mon propre Cabinet d'Architecture ou alors employée avec un certain niveau de responsabilité, comme par exemple, associée, ou bien chargée de projet.

Merci beaucoup Kelly d'avoir accepté de nous rencontrer. Nous avons été enchantés de faire votre connaissance et avons été impressionnés par votre présentation, votre prestance ainsi que par vos travaux. Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter bonne chance pour votre avenir professionnel. Nous espérons et imaginons bien que vous atteindrez vos objectifs.

Vous pouvez retrouver quelques réalisations de Kelly sur son site internet :

<https://kbee96.wixsite.com/kellybee>

Interview réalisée par Stéphane Dubos et Franck Gougat

ASSOCIATIONS



« UN SOUFFLE POUR ROBIN » *un élan de solidarité !*

Au moment où vous lirez ces lignes, l'optimisme et l'enthousiasme qui caractérisaient la journée du 19 novembre 2017 intitulée « Un souffle pour Robin », seront balayés par l'immense tristesse qui nous touche depuis l'annonce du décès de Robin, notre « petit à tous ». En effet cet article a été rédigé conjointement par les responsables des associations tallendaises, début décembre, et à ce moment là, nous étions tous confiants sur l'éligibilité de Robin au traitement CART cells, son seul espoir de survie. C'est pourquoi, il était indispensable de tout mettre en œuvre pour apporter un soutien humain et financier à sa famille. Il nous a semblé naturel de participer à l'élan de solidarité pour l'association « Pour le prix d'une Vie ». Malgré l'issue tragique pour notre petit Tallendais, il faut continuer à soutenir les associations qui œuvrent pour obtenir une meilleure prise en charge de la leucémie chez l'enfant, éviter que le calvaire qu'a subi Robin ne soit à nouveau celui d'autres enfants dans la même situation.

Voici donc le résumé de cette journée :

Dimanche 19 Novembre 2017, de nombreux bénévoles des associations locales (APET, ASM Romagnat, Bien-être à Tallende, Comité des Fêtes, Ecole de Danse de Tallende, Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Amant-Tallende) se sont mobilisés pour animer le Stade Municipal Jean Tixier de Tallende dans l'objectif de récolter des fonds nécessaires au financement des soins de Robin à Seattle.

Grâce à cet élan de solidarité et à la générosité des nombreux participants, la somme de 5304,14 € a été reversée à l'association « Pour le prix d'une Vie ».

Ce fut une belle réussite pour cette grande journée de soutien à Robin et sa famille.

L'APET et le Comité des Fêtes, qui organisaient une course nature et des randonnées pédestres, ont accueilli 572 participants dont 85 sur la course de 12 km, 311 sur la randonnée de 6 km et 176 sur la randonnée de 3 km. Une belle journée d'automne pour apprécier les merveilleux paysages du Puy de Peyronère, et des vergers de Tallende en participant à une bonne cause !

Le Comité des Fêtes a assuré la partie logistique : matériel, barnums, buvette et stand de ravitaillement à Saint-Sandoux. Cette étape à mi-parcours était tenue par une équipe très dynamique !

Tout le ravitaillement offert aux coureurs (gâteaux, chocolats, fruits...) a été entièrement offert par Intermarché Contact de Tallende qui n'a pas hésité à participer à cette journée exceptionnelle. Nous les en remercions très chaleureusement !

A la buvette, notre équipe de filles, toujours souriantes, Sylvie, Corinne et Claude, a accompagné les nombreux participants, tout au long de la journée, autour d'un bon vin chaud.

L'association Bien-être à Tallende a dispensé des cours de Yoga et de Sheng Zhen tout au long de la journée. 60 personnes sont venues pratiquer la détente pour aider Robin. Les participants, de 4 à 75 ans ont découvert les bienfaits de ces disciplines zen dans un esprit de solidarité.

Les sapeurs-pompiers de Saint-Amant-Tallende étaient également présents sur le stade pour tester le courage des enfants qui, le temps d'un parcours obscur et enfumé, étaient initiés au travail des soldats du feu.

L'École de Danse Moderne de Tallende, quant à elle, a permis de restaurer les petits comme les grands, avec gâteaux maison, bonbons, chocolats chauds et pas moins de 9 litres de pâte à crêpes. Une grande tombola était également organisée pour soutenir

Robin avec un tirage qui s'est déroulé le samedi 16 décembre 2017 dans la galerie marchande à Tallende.

En association, les Pompiers et l'Ecole de Danse, ont également pu proposer une activité Rugby grâce à la participation des joueuses de l'ASM Romagnat et de Hedi (éducateur sportif rugby). Leur enthousiasme a permis aux plus jeunes de s'initier à ce sport et aux moins jeunes de clore la journée par un match endiablé.

La bonne humeur collective a participé à la réussite de ce « Souffle pour Robin ». Partant de l'épicentre tallendais, les ondes ont été ressenties de l'autre côté de l'Atlantique pour encourager Robin dans sa lutte contre la maladie...

Malgré toutes ces ondes positives, les forces de Robin ont manqué et il s'est envolé. Nous lui disons « Au revoir » et présentons nos sincères condoléances à la famille.

LES PARENTS DE ROBIN S'ADRESSENT À VOUS : SOUTIENS, ARTISTES^(*) ET DONATEURS

« Merci et le combat continue ! »



Merci pour les mots de soutien, merci pour les manifestations, merci pour les dons, merci pour les « CaVaLeFaire »... Votre mobilisation nous a apporté la force nécessaire pour soutenir Robin lors de son combat contre la maladie. Le souffle que vous lui avez envoyé a fonctionné jusqu'à ce que l'infection prenne le dessus. Merci d'avoir fait rimer Robin avec Solidarité. Gardez le sourire comme il l'aurait voulu, aidez-vous des siens pour y arriver ...

L'espoir que vous avez fait naître ne sera pas vain. Robin a provoqué une prise de conscience collective que nous devons faire aboutir. Nous continuerons à nous battre pour que nos enfants puissent bénéficier de tous les traitements existants, en France. Continuez à nous soutenir et continuez le combat initié par et pour Robin. Contact : pourleprixdunevie@gmail.com

(*) Pour les concerts : l'Orchestre d'Auvergne, Smooth Sancy Combo, Bernard Oudoul, ACDÇU,... Pour les manifestations : La Team Orange Mécanica, les associations tallendaises citées ci-dessus, les organisateurs de la Foire Gastronomique du Cendré, la Peintre tallendaise, Tallende Country Passion, l'Ecole de Danse Moderne de Tallende, Shiatsu Do de Murat (Gilles Florent), l'EFCAT, le Club des 9 Fontaines,... les soutiens spontanés locaux (Véronique, Alexia, Delphine, Karine, Nathalie, Harumi...), les associations des communes voisines et d'ailleurs, et tous les participants !



PAMP'LADIES *Une seule et même passion les unit... la danse !*

Sous la présidence de Virginie Meylheuc, l'association de danse PAMP'LADIES a vu le jour en septembre 2017 à Tallende.

Auparavant amies, un groupe de 9 filles se réunissent, chaque samedi matin, pour partager un moment de plaisir en imaginant des chorégraphies sur des musiques diverses.

Elles feront une représentation lors de la fête de la Danse à Aydat le 15 juin 2018 ainsi qu'au Domaine du Marand à Saint-Amant-Tallende le 25 novembre 2018.

TALLENDE *Country Passion*



Tallende Country Passion a repris ses activités de Danses Country & Western

pour la 9^{ème} année consécutive. Fort de son succès, un nouveau cours spécial « débutant » a été créé le lundi de 18h00 à 19h00, à la salle des fêtes.

L'association totalise cette année 70 adhérents répartis sur 4 niveaux de pratique. De nombreux événements ont été animés par la troupe de démonstrations comme ici à Pont-du-Château, devant une magnifique Cadillac rose, à l'occasion de l'US Car Show 2017.

Plus d'infos sur le site :

www.tallende-country-passion.com

Contact : Christine au 06.21.71.78.60

LE CLUB DES 9 FONTAINES *actif*



Le bureau autour de sa présidente
M^{me} Colette Demuynck



Repas du club à la Guinguette

Le Club des Neufs Fontaines, association très active comptant 130 adhérents, accueille toutes les personnes dès 55 ans à la retraite. Cependant, certaines animations sont ouvertes à tout participant même non adhérent quel que soit son âge (renseignements auprès de la mairie).

Animations du Club (année 2017/2018) :

A la salle des Fêtes de Tallende ou salle du Club

- 19 octobre 2017 : Réunion à la Salle des Fêtes pour l'assemblée générale suivie du pot de l'Amitié.
- 16 novembre 2017 : Après-midi jeux de Société.
- 6 décembre 2017 : Après-midi Art Déco avec Régine. **Ouvert à tous.**
- 16 décembre 2017 : L'arbre de Noël du Club avec l'animation festive menée par Manu et le goûter.
- 21 janvier 2018 : Théâtre, les Z'Allumés de Champeix, « Mariage à tout prix ». **Ouvert à tout public.**
- 1^{er} février 2018 : Loto du Club et goûter offert, **ouvert à tous.**
- 2 juin 2018 : Repas convivial de fin d'année à la Guinguette.

A l'extérieur de Tallende

- Printemps 2018 : Sortie journée au Puy. **Ouvert à tous.**
- 5-10 juin 2018 : Voyage annuel : Croisière sur le Rhin Romantique. **Ouvert à tous.**

Nos différentes activités toute l'année à Tallende :

■ GYM - ouvert à toute personne de tout âge

A la Salle des Fêtes, Marie-Paule, Denise et Henri accueillent les volontaires pour les cours dispensés par Sébastien.

- lundi : Step de 8h45 à 9h45 et Gym Entretien de 9h45 à 10h45
- Jeudi : Gym Tonique de 8h45 à 9h45 et gym douce de 9h45 à 10h45.

■ Mardi : randonnée et marche

- Randonnées : départ du stade Jean Tixier vers 13h30 Vincent et Christian guident les randonneurs au cours d'un après-midi, en journée voire plusieurs jours avec thèmes. Cette année : 7-9 juin au plateau de Millevaches.
- Marche douce : à 13h30, Robert accompagne les adhérents pour les balades en campagne.

- **Informatique** : cours le samedi donné par Alexandre (salle du club), l'encadrement est assuré par Colette.



Création de
magnifiques
décorations de table



Randonnée autour du Gour Tazenat

ASSOCIATIONS

EFCAT *Du soutien serait le bienvenu*

Cette première partie de saison se termine avec l'arrivée de la trêve hivernale, voici donc l'heure du bilan !!!

Les effectifs de l'école de foot et du groupe sénior sont en augmentation avec la création d'une deuxième équipe de U15 et U18, pas moins de 8 joueurs ont également rejoint les rangs des équipes séniors.

L'équipe fanion a eu un début de saison très compliqué mais les derniers résultats laissent entrevoir des jours meilleurs. Il faudra réaliser une deuxième partie de saison bien plus aboutie pour espérer se maintenir au niveau régional.

L'équipe réserve et l'équipe 3 sont dans les temps pour espérer monter en fin de saison.

Au niveau de l'école de foot, toutes les équipes progressent au contact des éducateurs diplômés et dévoués.

Les U18 sont à l'honneur avec un beau parcours en coupe Gambardella (équivalent coupe de France) qui les a vus atteindre le 4^{ème} tour et s'incliner avec les honneurs face à Saint-Flour (4 niveaux au-dessus).

Le club a organisé son traditionnel repas dansant le 18 novembre, cela fut l'occasion de passer une agréable soirée pour tous les convives.

Les calendriers (décembre et janvier), le loto (avril) et le tournoi jeune qui sera organisé le 8 mai sont indispensables pour le club afin de pouvoir boucler le budget, malheureusement cela ne devrait pas suffire...

Le club est donc en recherche active de partenaires et différents mécénats (Contact : 06 42 74 98 03).



COMITÉ DES FÊTES

L'année 2017 s'est terminée, remplie de belles rencontres et de belles actions, et nous tenons à enrichir les années futures d'échanges en instaurant de nouveaux rendez-vous pour les Tallendaises et les Tallendais.

Les incontournables !

- Concours de belote : 11 février 2018
- Brocante : 11 mars 2018
- Chasse aux œufs : 1^{er} avril 2018
- Fête de Tallende : 16 juin 2018

Nouveautés :

- Afterwork (apéro/concert) : 1 fois

par trimestre (plus si le succès est au rendez-vous!). Différents styles de musique pour tous les goûts, à écouter autour d'un verre !

- Fête de Tallende : cette année l'animation évolue autour de jeux, de défis et de musique pour petits et grands.

De nouveaux projets pleins d'espoir.

Le comité des fêtes vous souhaite une très bonne année 2018, pleine d'amour et de partage !

L'équipe du comité



Encore une belle fréquentation à la Brocante



Les jeunes ont participé au jeux médiévaux

AGENDA

■ 1^{ER} FÉVRIER : LE CLUB DES 9 FONTAINES

Loto du Club

Salle des Fêtes de Tallende
Ouvert à tous - Goûter offert

■ 11 FÉVRIER : COMITÉ DES FÊTES

Concours de Belote

Salle des Fêtes de Tallende
À 13h30 - Inscriptions sur place

■ 24 FÉVRIER : ENTENTE FOOT (EFCAT)

*Tournoi FIF A18
(Jeu vidéo)*

Salle des Fêtes de Tallende
10 € par joueur - 5 à 6 écrans
Ouvert à tous

■ 25 FÉVRIER : MAIRIE DE TALLENDE

Repas des Aînés

Domaine du Marand à
St-Amant-Tallende
Réservé aux habitants de
Tallende âgés de plus de 68 ans

■ MARS (date à définir) : APET

Bal costumé

Salle des Fêtes de Tallende

■ 11 MARS : COMITÉ DES FÊTES

Brocante

Place de la Rippe, le Bourg
et rues adjacentes
À partir de 6h00 - 2 € le
mètre linéaire de stand

■ 1^{ER} AVRIL : COMITÉ DES FÊTES

*Chasse
aux œufs
de Pâques*

Stade Municipal
Jean Tixier
de Tallende
À 11h00 - Accès
libre et gratuit
Pot de l'amitié
offert

■ 7 AVRIL : ENTENTE FOOT (EFCAT)

Loto du Club
Salle des Loisirs
du Crest
Inscription sur place

■ 12 AVRIL : EQUIPE DE TALLENDE ADSB DE ST-AMANT- TALLENDE

Don du Sang
Salle des Fêtes
de Tallende
De 16h00 à 19h30

■ 8 MAI : ENTENTE FOOT (EFCAT)

*Tournoi Ecole
de Foot*
Stade Municipal Jean
Tixier de Tallende
Accès libre pour tous
les spectateurs